

Dimanche 14 février 2021



**BIKE RUN**

14 FEVRIER 2021  
A Partir de 09h

MARIGNANE  
XS (10km) - S(15km) et courses enfants  
Colline Notre Dame

LIGUE REGIONALE  
**TRIATHLON**  
COSE D'ALPES

Challenge Jeunes & Adultes  
Courses enfants : 6-9/8-11/10-13  
Championnat Régional BE/MI/CA/JU

<http://www.marignane-triathlon.com>

**DF** LE GROUPE DADDI  
www.daddi-metal.com

LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON  
ROMANS ALPES-COTE D'AZUR

running conseil  
MULTISPORT SHORT

FRAMATEQ  
Votre partenaire et votre service

COMITE DEPARTEMENTAL DE TRIATHLON  
BOUCHES DU RHONE

EDEA

EVENTICOM

LANITECTE  
PLUSIEURS COULEURS

VILLE DE MARIGNANE

## DOSSIER PARTICIPANT

Départs de la Colline Notre Dame  
"XS" et "S" 9h00 et 9h05  
"Jeunes" 6/9 11h00  
"Jeunes" 8/11 11h30  
"Jeunes" 10/13 12h00  
Fin des épreuves 13h00

## Prise en compte des prescriptions liées au risque sanitaire

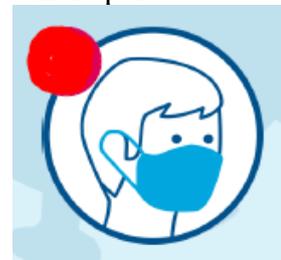
Application du guide FFTRI des recommandations sanitaires pour la reprise des manifestations sportives **en phase 2**.

<https://www.fftri.com/wp-content/uploads/2020/06/FFTRI-GUIDE-DES-RECOMMANDATIONS-SANITAIRES-POUR-LA-REPRISE-DES-MANIFESTATIONS-SPORTIVES-vf.pdf>

Le port du masque sera obligatoire **pour tous**, sur le site de la manifestation ainsi que dans le parc à vélo et jusqu'au départ de la course pour les coureurs.

Les coureurs jetteront leurs masques juste avant le départ dans des poubelles Prévues à cet effet.

La course se déroulera en auto-suffisance. **Pas de ravitaillement. Sur le parcours et pas de point d'eau. Un sac ravitaillement sera distribué en Même temps que le retrait des dossards.**



**Il n'y aura aucun panneau d'affichage sur le site pour éviter les regroupements. Pensez à regarder les parcours sur le briefing que vous aurez reçu par mail.**

**Un sens de circulation sera mis en place pour éviter les croisements. Dès la fin de course les concurrents sont invités à quitter la zone.**

**Les retraits des dossards se feront via un sas. Mise à disposition de gel Hydro-alcoolique**



**Aucun paiement le jour de la course même pour les clubs. TOUS LES DOCUMENTS DEVRONT ETRE A JOUR SUR LE SITE EVENTICOM. <https://eventicom.fr/> Date limite : 11/02/2021 à 22h.**

**Pour les clubs : Un seul encadrant récupérera les dossards.**

**Les puces seront enlevées par le concurrent dès l'arrivée et posées dans un bac prévu à cet effet.**

**Un protocole de remise de récompense adapté sera mis en place afin d'éviter un regroupement.**

## **Bike & Run:**

Epreuve ouverte à toutes personnes licenciées ou non à partir de Mini-Poussins.

Le BIKE & RUN est une course en alternance par équipe de 2 composée d'un coureur à pieds (le **coureur**) et d'un coureur en VTT (**le vététiste**)

Les concurrents devront respecter le règlement de l'épreuve.

**Départ :** "S" et "XS" à 9h00 et 9h05

"Jeunes" 6/9 ans 11h00, 8/11 ans à 11h30, 10/13 ans à 12h00.

## **Distance :**

format « S » temps entre 45 min et 1 H 15 => 15 kms (temps estimé pour le 1<sup>er</sup>)  
(Attention format " S" Accessible de cadets à Masters)

Format « XS » temps inf. à 45 min => 10 kms (temps estimé pour le 1<sup>er</sup>)  
(Attention format " XS" Accessible de minimes à Masters)

Format « Jeunes » : 6/9 ans "Mini-Poussins et Poussins" temps inférieur à 12 mn => 2 kms  
8/11 et 10/13 "Pupilles et Benjamins" temps entre 18 et 24 mn => 4 kms

## **PROGRAMME :**

### **Horaire, Dimanche 14 février 2021**

7h45 : Accueil des participants et retrait des dossards XS et S. **Accès par SAS.**

7h50 : Ouverture aire de transition XS et S

8h30 : Clôture retrait des dossards XS et S

8h40 : Accueil des participants et retrait des dossards "jeunes". **Pour les clubs, un encadrant pour les retraits.**

8h40 : Fermeture aire de transition XS et S

**Briefing sera diffusé par mailing-**

8h55 : Mise en place sur les lignes de départ. S

**9h00 :** Départ des coureurs pour course S

**9h05 :** Départ des coureurs pour course XS

9h30 : Ouverture aire de transition "jeunes"

9h50 : Clôture retrait des dossards "jeunes"

10h30 : Fermeture aire de transition "jeunes"

**Briefing envoyé par mailing.**

**10h30 :** Fin de la course XS et S.

**11h00 :** Départ jeunes 6/9

**11h20 :** Fin de la course jeune 6/9

**11h30 :** Départ jeunes 8/11

**11h50 :** Fin de la course jeune 8/11

**12h00 :** Départ jeunes 10/13

**12h30 :** Fin de la course jeune 10/13

## **Lots et Récompenses :**

- Lot à tous les concurrents.
- Coupes aux premiers de chaque catégorie : Masculin / Féminin / Mixte pour ‘S’, ‘XS’ ‘Jeunes’ et Scratch uniquement pour le ‘S’

## **Quelques précisions utiles aux participants :**

**Dossards** : Vous devez impérativement placer votre dossard **devant** votre tee-shirt.

**Vélo** : Une étiquette correspondant à votre numéro de dossard devra être collée sur votre vélo.

## **REGLEMENT** :

Article 1 Parcours :

Les parcours d'une distance de 15 Kms en 3 boucles pour le format « S », de 10 kms en 2 boucles pour le format « XS » et de 2 kms en 1 boucle pour ‘jeunes’ 6/9, de 4 kms en 2 boucles pour les ‘jeunes de 8/11 ans (prologue 300m) et 10/13 ans (prologue 600m), est tracé sur un circuit vallonné de la colline Notre Dame de Marignane.

Article 2 Sécurité :

La course se déroule sur des chemins de terre, fermés à la circulation. Le port du casque homologué pour le vététiste et le coureur est obligatoire. Les suiveurs en vélo ou en courant sont interdits.

Article 3 Dossards :

Le dossard doit être visible sur le devant des 2 équipiers.

Article 4 Départ :

Le départ se fera en 2 temps. Dans un premier temps les coureurs devront réaliser un prologue de 600 mètres pour XS, S et 10/13ans et de 300 mètres pour ‘jeunes 6/9 et 8/11’ avant de récupérer leurs vététistes dans une zone dite « Zone de transition ».

Article 5 Course :

L'alternance des équipiers est libre avec possibilité de ne pas rester groupés.

Il y a deux zones de regroupement balisées par tour XS et S et une zone de regroupement par tour pour les ‘jeunes’ (Les membres d'une même équipe doivent obligatoirement traverser la zone de contrôle côte à côte, avec leur vélo

Pour être classé, l'équipe devra passer la ligne d'arrivée groupée avec le vélo (rassemblement obligatoire dans la zone des 100 mètres finaux). Le temps du dernier concurrent de l'équipe à passer la ligne d'arrivée servira de référence au classement.

Au delà de 1h30 sur course ‘S’ et ‘XS’ les équipes seront déclarées hors courses et hors classement

Article 6 Ravitaillement :

En autosuffisance sur la course et un sac sera fourni au retrait des dossards

Article 7 Interdictions :

Pousser, s'accrocher et utiliser le vélo en même temps.

D'abandonner le vélo, Le vélo doit effectuer la totalité du parcours.

D'utiliser tout dispositif ou artifice, mécanique, motorisé ou non, permettant d'améliorer la performance et/ou soulager l'effort du participant. Une zone de contrôle technique est prévue sur le site

#### Article 8 Sanctions :

Elles sont appliquées par des arbitres.

Le carton jaune signale un avertissement, le carton rouge entraîne automatiquement la disqualification.

#### Article 9 Responsabilité :

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de défaillances consécutifs à un mauvais état de santé, de vol ou perte d'objets, d'accident provoqué par le non respect du code de la route, des consignes de l'organisateur ou du service médical. Les organisateurs s'accordent le droit de modifier le parcours en cas de force majeure. En cas d'annulation de la course dont la responsabilité n'incombe pas à l'organisateur (cas de force majeur, impératifs de sécurité, conditions météorologiques, décisions des autorités administratives ...) aucune inscription ne pourra être remboursée, le participant ne pourra pas réclamer le paiement de dommages-intérêts à l'organisateur.

La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement

#### Article 10 Santé :

Les concurrents attestent sur le bulletin d'engagement de leur bonne forme physique et dégage de fait l'organisation de toute responsabilité médicale.

Justificatifs : pour les licenciés, licence FFTRI en cour de validité, Pour les non licenciés, certificat médical datant de moins de 1 an, avec la mention : « ne présente pas à ce jour de contre indication apparente à la pratique du sport en compétition ». OU licence d'équivalence en cour de validité (voir en annexe les licences valides pour participer à un Bike and Run )

Pour tous les mineurs une autorisation parentale pour contrôle antidopage, et autorisation de participer a l'épreuve. Pour le contrôle anti-dopage suivant réglementation 2018 page 39 Art 232-58 du code du sport

#### Article 11 Engagements :

“S” et “XS” : inscription **uniquement sur site “Eventicom”** avant le 11/02/2021 à 22h (120 équipes maximum).

“Jeunes” : inscription **uniquement sur site “Eventicom”** avant le 11/02/2021 à 22h

##### “XS

- Licenciés FFTRI : 15€ par équipe
- Non licenciés : 15€ par équipe
- + pass compétition 2 € par équipier non licenciés

##### “S

- Licenciés FFTRI : 25€ par équipe
- Non licenciés : 25€ par équipe
- + pass compétition 2 € par équipier non licenciés

##### “Jeunes”

- Licenciés FFTRI : 10€ par équipe
- Non licenciés : 10€ par équipe
- + pass compétition 2 € par équipier non licenciés

Article 12 : **les puces de chronométrages seront à restituer après l'épreuve. Le cas échéant une facture de 50€ sera adressée au participant concerné.**

## **RETRAIT DES DOSSARDS :**

### **RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE MIS EN PLACE (SAS)**

Individuels : retrait sur présentation justificatif de licence valide et d'identité

Clubs : **une personne mandatée retirera la totalité des dossards et signera la feuille d'émargement**

**Pour les clubs : une personne mandatée retirera la totalité des dossards et signera la feuille d'émargement pour son club,**

**Cette personne est de ce fait responsable de l'identité et de la validité des licences des concurrents de son club ainsi que de l'autorisation pour les mineurs de l'autorisation de l'autorité parentale pour le contrôle suivant réglementation 2018 page 39 Art 232-58 du code du sport**

## **DOCUMENTS à joindre pour une inscription :**

### **TOUS LES DOCUMENTS DEVRONT ETRE DEPOSEES SUR LE SITE EVENTICOM LORS DE L'INSCRIPTION**

**Licenciés:** N° de licence, sexe et justificatif d'identité, ainsi que l'Autorisation parentale (art R232-52 du code du sport) Lors d'un contrôle antidopage d'un mineur ou d'un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle

#### **Non Licencié :**

La photocopie d'un certificat médical datant de moins de 1 an, avec la mention : « ne présente pas à ce jour de contre indication apparente à la pratique Sport en compétition. (Formulaire en annexe). Le pass compétition dument complété. **TOUS les documents sont à déposer sur le site Eventicom sans quoi l'inscription ne pourra être validée.**

**Pour tous :** le bulletin d'inscription à saisir sur le site EVENTICOM  
Le montant de l'engagement :

**Pour les mineurs non-licenciés :** Autorisation parentale (art R232-52 du code du sport) Lors d'un contrôle antidopage d'un mineur ou d'un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. L'autorisation parentale pour participer au B&R (Formulaire en annexe)

## Annexes :

### Autorisation parentale pour les mineurs

Equipier 1

J'autorise mon enfant mineur..... à participer le 14 février 2021 au **BIKE & RUN de Marignane** et dégage les organisateurs de toutes responsabilités.

Mme ou M..... Le / / 2021

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Equipier 2

J'autorise mon enfant mineur..... à participer le 14 février 2021 au **BIKE & RUN de Marignane** et dégage les organisateurs de toutes responsabilités.

Mme ou M..... Le / / 2020

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »)

### Autorisation parentale contrôle anti dopage pour les mineurs

Autorisation parentale (art R232-52 du code du sport) Lors d'un contrôle antidopage d'un mineur ou d'un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

Je soussigné, Nom Prénom :

père, mère, tuteur<sup>1</sup> de l'enfant, Nom Prénom :

Autorise le personnel médical accrédité consulté pour les prélèvements en vu contrôle antidopage, à procéder aux seuls prélèvements nécessaires au contrôle,

A  
Le

Signature des parents ou du représentant légal  
Fait pour valoir ce que de droit  
Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

1 : rayer les mentions inutiles

**Certificat médical :**



# **CERTIFICAT MEDICAL**

A remplir par le médecin

Je soussigné(e) Docteur \_\_\_\_\_ ,

certifie que l'état de santé

de Mr / Mme / Mlle \* \_\_\_\_\_ ,

ne présente pas à ce jour de contre indication apparente à la pratique du Sport en compétition

A \_\_\_\_\_ LE \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature et cachet obligatoires

\* rayer les mentions inutiles

**Licences valides :** pour participer à un Bike and Run (attention pour certaines certificat médical à fournir)

Type de licence	Accès	Certificat médical	Pass Compétition
Fédération Française de Triathlon : licence "compétition"	Manifestations compétition	Pas nécessaire	Pas nécessaire
Fédération Française de Triathlon : licence loisir « certificat médical compétition »	Manifestations compétition	Pas nécessaire	Obligatoire
Fédération Française de Triathlon : licence loisir « certificat médical entraînement »	Manifestations compétition	Obligatoire(5)	Obligatoire
Fédération Française de Triathlon : licence compétition Paratriathlon	Manifestations compétition après validation par l'organisateur (assistance et sécurité)	Pas nécessaire	Pas nécessaire
Fédération des Clubs de la Défense (code 161)	Manifestations compétition Duathlon et Triathlon	Pas nécessaire	Obligatoire
Fédération des Clubs de la Défense (code 172)	Manifestations compétition Duathlon	Pas nécessaire	Obligatoire
Fédération Française du Sport Universitaire (1)(2)	Manifestations compétition	Pas nécessaire	Obligatoire (2)
Union Nationale du Sport Scolaire (1)	Manifestations compétition	Obligatoire(5)	Pas nécessaire
Fédération Française du Sport en entreprise	Uniquement épreuves "jeunes et/ou distance "XS"	Obligatoire(5)	Pas nécessaire
Fédération étrangère affiliée à l'International Triathlon Union (3) (4)	Manifestations compétition	Pas nécessaire	Pas nécessaire mais Pass ITU obligatoire

(1) Autorisation de participer à la compétition signée du Chef d'Etablissement (Président de l'A.S.) ou de son représentant. En cas d'accident, la déclaration sera faite par l'établissement.

(2) sauf les compétitions de Triathlon et Duathlon « Distance S » et « Distance M », agréées par la Fédération Française du Sport Universitaire et la Fédération Française de Triathlon. (Sélectifs et Finale de Championnat de France).

(3) Hors épreuves internationales Elite et/ou Groupe d'âge au titre de la Fédération Française de Triathlon,

(4) Hors épreuves strictement réservées aux licenciés titulaires d'une licence de la Fédération Française de Triathlon.

(5) Certificat médical de non contre indication de le pratique du sport (ou a défaut de la discipline concernée) en compétition de moins d'un an au jours de l'épreuve.

## PARCOURS/

**LES PARCOURS SERONT BALISES PAR DE LA RUBALISE ET DES SIGNALEURS SERONT AUX CROISEMENTS.**

**Parcours : "S" et "XS"**



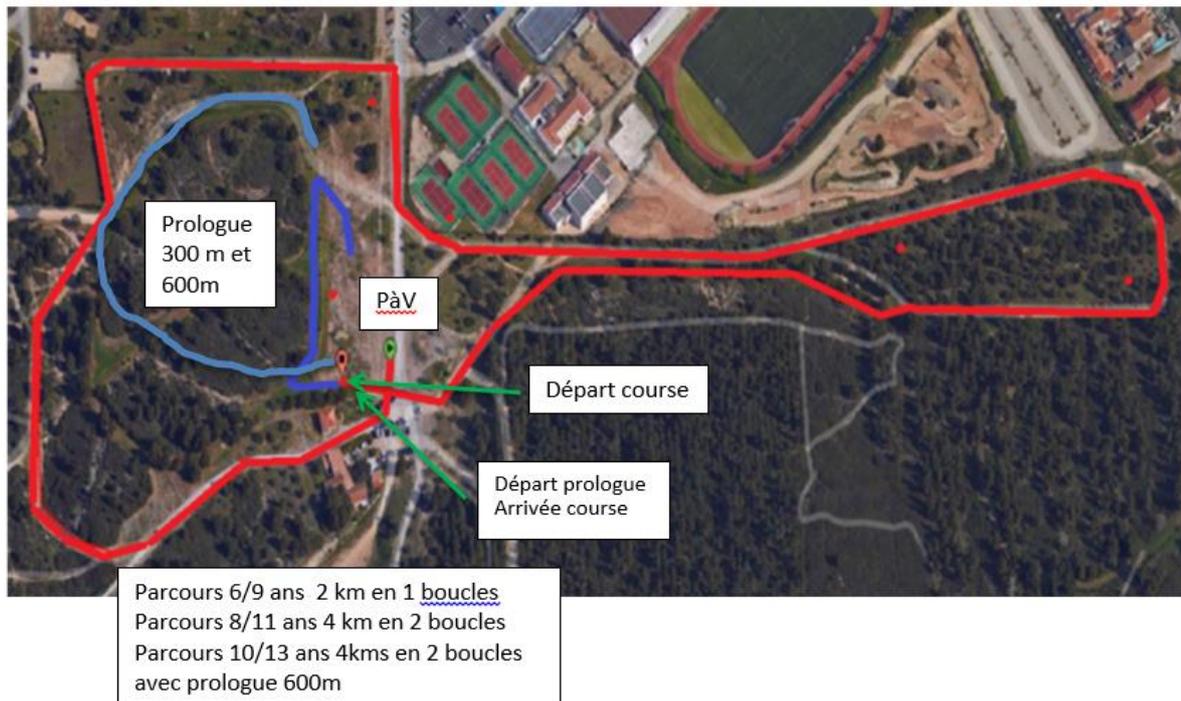
- Prologue de 600 mètres pour le coureur à pied (sens aiguille d'une montre)
- Boucle de 5000 mètres à parcourir 3 fois pour le format « S » et 2 fois pour le « XS » (sens inverse aiguille d'une montre)

**10-2 ; Parcours de replis en cas de sol glissant "S" et "XS"**



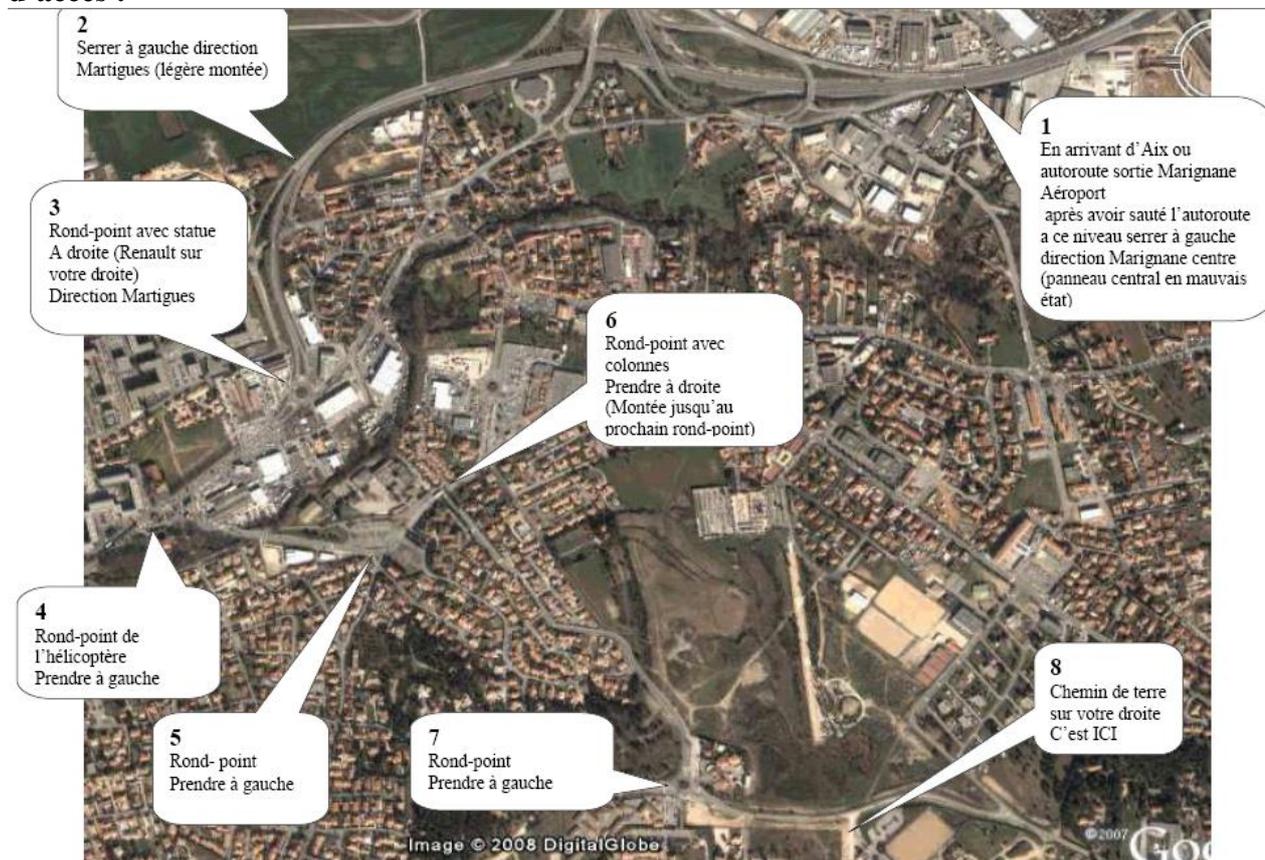
**Parcours de replis**

## 10-3 ; Parcours “jeunes” :



## 11 ; PLANS :

### 11-1 ; Plan d'accès :



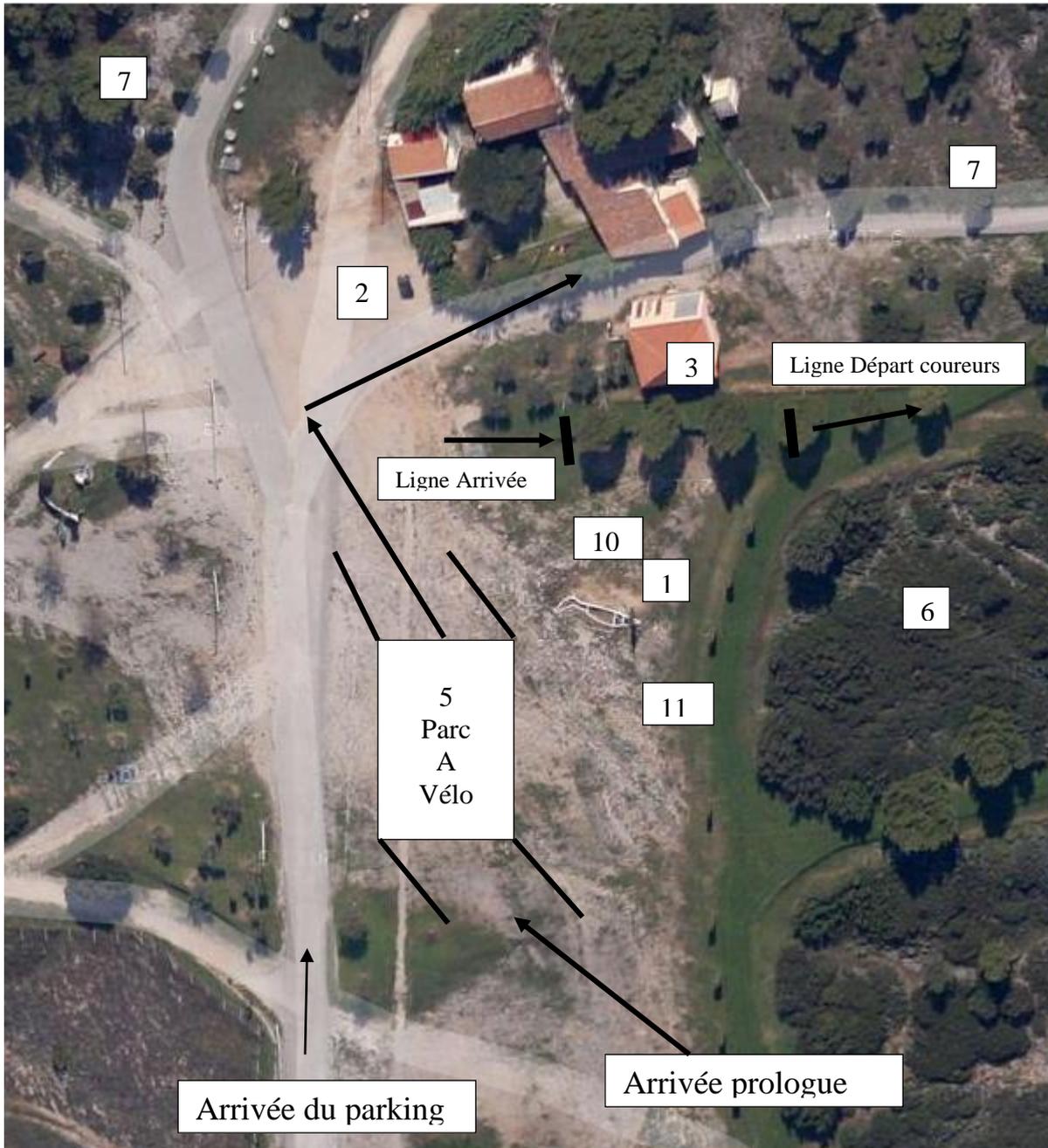
## 11-2 ; Plan Général Site



- 1 : parking
- 2 : Zone Prologue course à pied
- 3 : zone parcours vélo
- 4 : Zone accueil Voir Plan détail

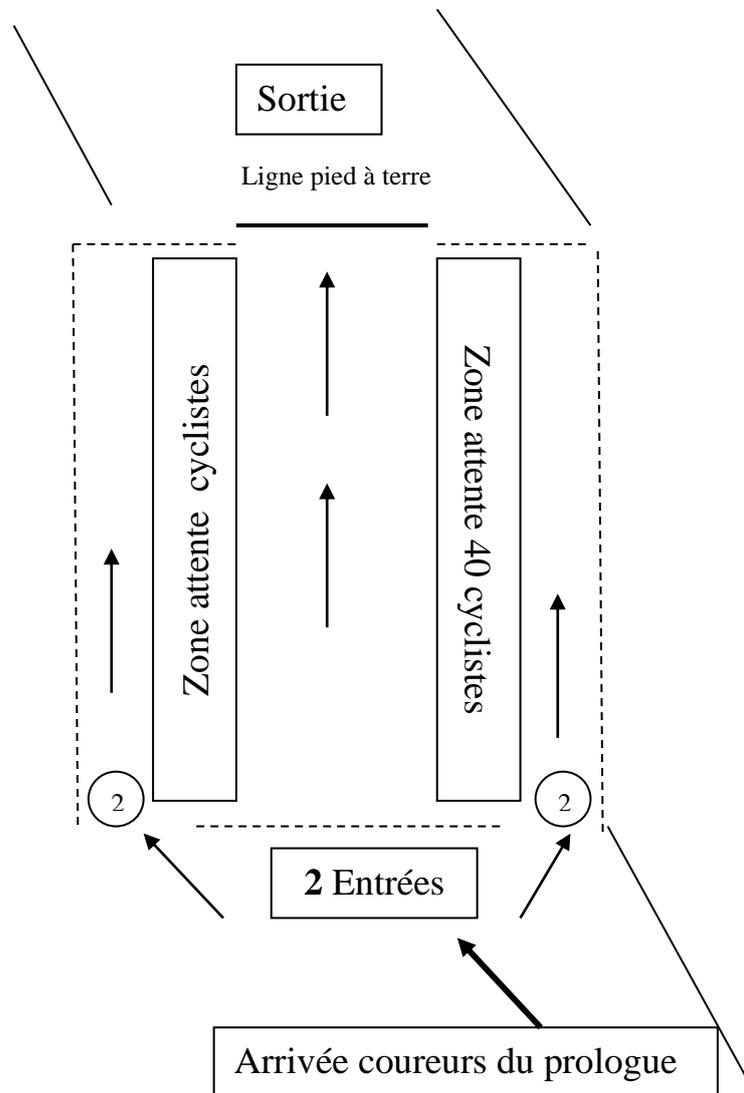
### 11-3 ; Plan détail du Site

**TOUTE LA ZONE CI-DESSOUS SERA SOUMISE AU PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE.  
SEULS LES COUREURS PENDANT LEUR COURSE NE PORTERONT PAS DE MASQUE.**



1 : Accueil	6 : Zone prologue course à pied
2 : Poste secours, soins	7 : Zone parcours vélo
3 : Local Arbitre et Antidopage et wc	
5 : Parc à Vélo	10 : Podium
	11 : zone contrôle technique

#### 11-4 ; Plan "Parc à Vélo" zone de transition



**Attention 2 entrées** bien repérer dans quelle rangée est votre cycliste avant de partir pour le prologue